

NAISSANCE DE LA CONTRAINTE PÉNALE

Sanctionner sans emprisonner

En application de la loi du 15 août 2014 sur *l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales*, tout auteur majeur d'un délit, encourant une peine d'emprisonnement de cinq ans ou moins peut, aujourd'hui, être condamné à la « contrainte pénale ». Le condamné devra alors se soumettre, pendant une période comprise entre six mois et cinq ans, à des mesures de contrôle et d'assistance, en milieu ouvert, ainsi qu'à des obligations et interdictions particulières destinées à prévenir la récidive. C'est dans un texte publié le 1^{er} juillet 2006 que Pierre Victor Tournier proposa la création d'une nouvelle forme de probation qu'il appellera, en novembre 2011, « contrainte pénale appliquée dans la communauté ». Cet ouvrage retrace la genèse de cette nouvelle sanction et met en évidence les obstacles rencontrés par un projet qui, selon les termes d'Antoine Garapon « fait rupture, mais ne va pas intellectuellement jusqu'au bout de ses propositions ».

Rendez-vous manqué par la Gauche ou premiers pas hésitants vers une nouvelle échelle des peines où la prison deviendrait l'alternative, en dernier recours, à la contrainte pénale pour les délits ?

Alternative à la détention - Aménagement des peines - Communauté - Contrainte pénale - Conseil de l'Europe - Consensus - Délinquance - Démographie pénale - Criminalité - Echelle des peines - Evaluation - Individualisation des peines - Inflation carcérale - Milieu ouvert - Observatoire - Peine - Peines alternatives - Politique pénale - Prévention - Prison - Privation de liberté - Probation - Récidive - Réforme pénale - Réponse pénale - Sanctions et mesures pénales - Sens de la peine - Statistiques pénales - Surpopulation carcérale - Sursis - Sursis probatoire - Travail d'intérêt général - Victimes.

Inspirateur de l'introduction, en France, de la contrainte pénale, Pierre V. Tournier est directeur de recherches au CNRS, spécialiste de démographie pénale ; maître ès sciences mathématiques et docteur en démographie, habilité à diriger des recherches. De 1977 à 2011, il a été chargé d'enseignement en mathématiques à l'Institut de démographie de l'Université Paris 1, expert au Conseil de l'Europe (1983-2005), fondateur de la revue Champ Pénal / Penal Field et de Pénombre, ancien président de l'Association française de criminologie .

Collection Criminologie
dirigée par Robert Cario

ISBN : 978-2-343-06708-7
24,50 €



L'Harmattan
CRIMINOLOGIE

Pierre V. Tournier

NAISSANCE DE LA CONTRAINTE PÉNALE
Sanctionner sans emprisonner

VOL 1

NAISSANCE DE LA CONTRAINTE PÉNALE

Sanctionner sans emprisonner

Volume 1. Genèse

Préface de Pierre Pélissier

Pierre V. Tournier